



On me demande de mentir sur mon Accident de travail

Par **joum80**, le **27/10/2015** à **23:53**

bonjour, je travail en tant que saisonnier depuis plus d'un ans maintenant... j'ai eu un accident de travail le 6 septembre..je suis tomber d'une nacelle résultat disjonction acromio-claviculaire, 3 semaines d'immobilisation et 2 semaines de rééducation..le problème on ma demander de mentir sur les circonstance de l' accident si j'avais un contrôle de la MSA, car je n'est pas mes CACES..faute a pas de chance je reprend le travail le 21 octobre on me mes a un poste ou je doit utiliser de l'acide et je me brule le bras au second degré, la on me demande encore de mentir si j'ai un contrôle car il n'ont pas le droit d'utiliser ces produit de dois-je faire.....

Par **P.M.**, le **28/10/2015** à **07:21**

Bonjour,

Si vous ne voulez pas être poursuivi pour fausses déclarations, je pense que vous savez ce qu'il vous reste à faire vis à vis de la Sécurité Sociale...